



LES ECHOS DE LA PRESSE

numéro 1 : Avril-Mai



MEDIAS NATIONAUX

Confédération du
Tourisme de Madagascar



La relance du tourisme pour faire face à l'après crise.

La CTM intègre le task force du plan de mitigation pour porter la voix du secteur privé et soumettre les requêtes.

Un plan de mitigation pour la relance économique de Madagascar, sous le lead du Ministère de l'Industrie et du Commerce, et du Ministère des Finances a été initié par l'Etat le 7 avril 2020.

Pour faire face à cette pandémie, et répondre rapidement aux besoins du secteur tourisme, une importante mobilisation au sein de la CTM a permis d'identifier et de mettre à contribution des ressources de valeur au sein du task force, pour la conception du plan de mitigation. Le tourisme national fait partie des axes majeurs. La vision est de concevoir des offres attractives à la portée des malgaches. Des réductions appliquées sur des offres « all inclusive » et répertoriées sur un site dédié.

Le plan de relance chiffré élaboré par la CTM le 10 avril 2020, fait état des besoins du secteur tourisme, et met en relief des mesures sociales, économiques et financières qui vont fixer le regard sur l'horizon de la sortie de crise.

1. Mesures sociales

- Pour soutenir les coûts liés à la protection du personnel et au chômage (technique ou partiel) pendant une certaine période.
- La communication contre la stigmatisation des étrangers et des personnes venant des foyers d'épidémie.

2. Mesures économiques

- Pour soutenir le transport aérien et le renforcement de capacité des métiers clés du secteur.
- Appui à la trésorerie des opérateurs touristiques pour le maintien de leurs exploitations

3. Mesures financières

Au niveau des impôts et un appui aux activités de promotion pour la relance des marchés prioritaires.

La CTM met à contribution toutes les données et les ressources à sa disposition, pour soutenir l'Etat dans cette démarche. En parallèle, une dynamique constructive de dialogue avec les institutions partenaires est menée par la confédération pour obtenir leur adhésion à cette cause. Les décideurs devraient se prononcer le 30 avril 2020.

La CTM fait entièrement confiance à l'Etat malgache qui a su dès le début de la crise écouter et répondre positivement aux requêtes du secteur et adresse ses vifs remerciements à tous ses partenaires techniques et financiers, au Gouvernement et au Président de la République de Madagascar.

La CTM reste confiante quant à l'issue de la concertation avec le secteur privé, et qu'il en découlera des mesures équilibrées pour soutenir la relance de Madagascar et du tourisme en particulier, vecteur de croissance du pays.

Vendredi 17 avril 2019



DOSSIER DE PRESSE

La Confédération du Tourisme de Madagascar rassemble les acteurs privés du tourisme dans une structure représentative. Elle est force de proposition aussi bien envers les pouvoirs publics (dialogue public-privé), qu'envers les autres métiers du secteur privé (dialogue privé-privé). C'est une association à vocation économique et ses objectifs sont de renforcer la compétitivité de la destination Madagascar, et de promouvoir un climat des affaires favorable au développement des activités touristiques.

Madagascar n'a pas été épargné par la crise sanitaire engendrée par le COVID 19 qui a paralysé l'économie du pays depuis mars 2020. Le secteur des voyages et du tourisme est un des secteurs les plus sinistrés. Des emplois sont en péril tout le long de la chaîne de valeur, 44 000 emplois directs affectés et plus de 300 000 emplois indirects. Les groupes de populations les plus vulnérables, tels que les femmes, les jeunes et les populations rurales, sont les plus exposés. Plus de 1 900 Milliards Ariary de pertes pour les opérateurs touristiques. Les trois derniers trimestres 2020 représentent 83% du volume d'affaires dans le tourisme (haute saison de mi-juillet à mi-novembre). La baisse sur la totalité de l'année est évaluée à 80% du fait d'une prolongation des mesures de confinement et des fermetures des frontières.

Conscient de ce désastre économique, le Gouvernement de Madagascar a rapidement mis en place des dispositions pour la relance post crise.

Une collaboration citoyenne avec l'Etat malgache

La CTM travaille main dans la main avec le Ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie, et a formulé des requêtes qui ont vu l'approbation du Chef de l'Etat:

- Le report de la collecte de toutes les obligations fiscales sans pénalité et l'annulation des comptes provisionnels sur L'IBS pour l'exercice 2020
- Le report des charges sociales et patronales
- Le soutien de l'Etat dans la négociation du report des échéances bancaires
- Un moratoire de paiement des factures de la JIRAMA
- La prise en charge du chômage technique pour les entreprises n'ayant pas d'autres choix.

La CTM apporte des solutions concrètes pour gérer la crise

- Au niveau du secteur privé, la coopération avec les partenaires ont permis:
- De soulager la trésorerie des opérateurs touristiques notamment avec l'association professionnelle des banques (APB), qui a accepté des différends de remboursement d'échéances pour les salariés et les entreprises du secteur tourisme.
 - Certaines compagnies aériennes ont accepté le report de voyage avec des dates modifiables sans frais, sans réajustement tarifaire et sans conditions de saisonnalité ainsi que le changement de destination.
 - Des opérateurs du secteur des télécommunications ont accepté d'être plus souples envers les entreprises dans le secteur tourisme sur les annulations ou le changement d'offre tarifaire.

UN PLAN DE SAUVETAGE POUR LE TOURISME

<https://lexpress.mg/18/04/2020/pertes-economiques-un-plan-de-sauvetage-pour-le-tourisme/>

Le secteur touristique perd 1900 milliards d'ariary en cette période de pandémie. Des mesures sociales et économiques sont avancées pour atténuer l'impact des pertes financières.

Désastre économique. Le Tourisme n'est plus à genoux mais à terre. Quarante-quatre mille (44000) emplois directs et trois cent mille (300 000) emplois indirects sont affectés par la crise sanitaire du Coronavirus à Madagascar. Plus de 1900 milliards d'ariary de pertes enregistrées depuis la fermeture des frontières et les mesures de confinement. Au constat de ces quelques chiffres avancés hier par la Confédération du Tourisme de Madagascar (CTM), le secteur est en mauvaise position pour tirer une quelconque croissance économique pour cette année, si en moyenne, le Tourisme assure 13% du PIB.

Les cinq mois, de juillet à novembre, c'est-à-dire la haute saison touristique, constituent 83% du volume d'affaires des opérateurs touristiques. Cette association à vocation économique rassemble quatorze groupements touristiques dont trois cent hôtels et restaurants, 1650 guides touristiques, une trentaine de chambre d'hôtes, soixante cinq membres d'association de Tours opérateurs professionnels, ou encore des centaines de femmes dans le tourisme, a avancé un pour-parler, en tant que force de proposition, avec l'État. Des dispositions pour la relance post-crise, ont été discutées avec le ministère du Tourisme, des transports et de la météorologie, avec d'autres départements, et du secteur privé. Des mesures sociales, économiques et financières sont avancées.

Mitigation

« La CTM intègre le Task Force du plan de Mitigation pour porter la voix du secteur privé et soumettre les requêtes » explique Sandra Afick, directeur exécutif de la CTM. Un plan mené par le ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat (MICA) et celui de l'Économie et des finances (MEF) pour la relance économique en général. « Des requêtes sur le report de la collecte de toutes les obligations fiscales et l'annulation des acomptes prévisionnels sur l'IBS, le report des charges patronales, un moratoire de paiement des factures de la Jirama pour les opérateurs touristiques ou encore la prise en charge du chômage technique pour les entreprises touristiques sans alternatives ont été approuvées » souligne le directeur exécutif de la CTM.

Un des points saillants pour la relance du Tourisme est de considérer le Tourisme national comme axe majeur, en proposant des offres attractives à la portée des Malgaches ou encore des réductions appliquées sur des offres « all inclusive ». Certaines compagnies aériennes ont accepté le report des voyages avec des dates modifiables sans frais et sans conditions de saisonnalité. Des opérateurs du secteur des Télécommunications ont assoupli leurs conditions d'offres tarifaires pour les opérateurs touristiques. Le plan de mitigation insiste sur les mesures sociales pour soutenir les coûts liés à la protection du personnel et ainsi qu'au chômage technique pendant une certaine période. L'appui à la trésorerie des opérateurs touristiques pour le maintien de leurs exploitations, est ainsi vivement attendu.

Prolongation des suspensions de vols

La compagnie Air Madagascar prolonge encore jusqu'au 4 mai la suspension de ses vols à destination de l'île Maurice et jusqu'au 11 mai ceux pour Paris, Marseille, La Réunion, Dzaoudzi, Moroni, les destinations au départ de Toamasina vers La Réunion, Sainte-Marie-La Réunion et Toliara-Taolagnaro-La Réunion. Les vols pour Guangzhou sont suspendus jusqu'au 30 juin.



COMMUNIQUE DE PRESSE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Comme vous, nous avons suivi avec attention le discours de son Excellence M. le Président de la République de Madagascar, et n'avons malheureusement retenu aucune mention à l'attention du secteur privé, et encore moins du secteur privé du tourisme de Madagascar, représenté aux fins des présentes par la Confédération du Tourisme de Madagascar.

Malgré les mises en garde du gouvernement, certains de nos membres ont déjà mis une partie de leur personnel en chômage technique, et sans visibilité aujourd'hui de soutien ou d'aide, c'est tout un secteur qui va prendre le pas et d'en faire une pratique généralisée.

Aujourd'hui, le secteur touristique lance un **appel d'urgence à l'Etat**, car les opérateurs n'ont plus la trésorerie pour payer leurs employés et pour continuer à opérer. Et ce n'est pas force de les solliciter dès les premiers jours, car nous sommes maintenant à plus de 45 jours du début des mesures de confinement à Madagascar.

Le secteur formel a toujours contribué régulièrement à la fiscalité sur les belles années de contribution fiscale pour faire en sorte que l'Etat ait une partie de son budget de son fonctionnement ou encore pour que les 44.000 personnes employées par notre secteur continuent à recevoir leur salaire.

Bénévolement, le CA de la Confédération du Tourisme de Madagascar s'est proposé à la rédaction d'un plan de mitigation pour le secteur privé, en ayant à coeur les besoins immédiats du secteur touristique.

Ce dit plan a supposé les objectifs suivants:

- Objectif 1. Sauvegarde de l'emploi
- Objectif 2. Support aux entreprises
- Objectif 3. Soutien à l'évolution des marchés

Aujourd'hui il faut se focaliser sur l'objectif 1, la sauvegarde de l'emploi. Depuis le début de cette crise sanitaire, la majorité des opérateurs touristiques ont produit un grand effort en conservant au moins un demi-salaire sans revenus. Sans soutien/proposition de solution de l'Etat, ils ne pourront maintenir ce statut plus longtemps.

Le gouvernement doit prendre conscience de l'importance économique du secteur touristique et de l'urgence de la situation, les opérateurs sont dans l'attente de l'application du plan de mitigation. A l'heure où une grande partie du monde est confinée dans l'espoir de vaincre le COVID-19, le secteur du tourisme est le plus sinistré : **44.000 emplois directs** et plus de **300.000 emplois indirects sont en péril, soit plus 1,5 millions de Malagasy**. Chaque semaine qui passe amène son lot de décisions pour chaque entreprise. Il est important dans ce cadre d'avoir une certaine visibilité de la part de l'Etat. Aujourd'hui, les opérateurs touristiques ont la sensation d'être livrés à eux-mêmes.

La Confédération du Tourisme de Madagascar demande AUJOURD'HUI à l'Etat de se prononcer sur des mesures économiques concrètes à l'encontre du secteur privé du tourisme.

Cette même Confédération du Tourisme de Madagascar rassemble les acteurs privés du tourisme dans une structure représentative. Elle est force de proposition aussi bien envers les pouvoirs publics (dialogue public-privé), qu'envers les autres métiers du secteur privé (dialogue privé-privé). La CTM est une association à vocation économique et ses objectifs sont de renforcer la compétitivité de la destination Madagascar, et de promouvoir un climat des affaires favorable au développement des activités touristiques.

La Confédération du Tourisme de Madagascar et tous ses membres.

Le Président du Conseil d'Administration
Patrice RAOULL



Les groupements membres de la CTM :

AAVM, APAM, AGMHCM, FNG, FHORM, TOP, CONFORTH, WTAM

MEDIAS NATIONAUX

Secteur touristique



TOURISME BOENY MANQUE A GAGNER DE PLUS DE DEUX MILLIARDS D'ARIARY

<https://lexpress.mg/30/04/2020/tourisme-boeny-manque-a-gagner-de-plus-de-deux-milliards-ariary/>

Le Groupement des Opérateurs touristiques (GOTO) et l'Office Régional du Tourisme Boeny (ORTB) tirent la sonnette d'alarme. Depuis le début de la crise sanitaire causée par le coronavirus et l'instauration de l'État d'urgence sanitaire, le secteur du tourisme dans la région Boeny fait face à de nombreux déboires et de préjudices considérables.

Deux semaines auparavant, le secteur était à l'agonie, aujourd'hui il est en train de rendre l'âme. C'est dans cette optique que les responsables dont le président du Conseil d'administration de l'ORTB, Eric Razafimaitra, le président du GOTO, Lucman Andriantomanga, et le directeur exécutif de l'ORTB, Toky Arnel Ranjatonantenaina, ainsi que des membres de ces entités ont rencontré les responsables du Centre de Commandement opérationnel Covid-19 Boeny, lors de leur réunion quotidienne au siège, hier, à Mahabibokely.

« La situation du tourisme à Mahajanga est catastrophique depuis le début du confinement à Madagascar. La Cité des Fleurs est la première destination touristique nationale mais cette situation a causé un impact social grave pour tout le monde. En général, les opérateurs touristiques de Majunga travaillent quatre mois dans l'année. La situation était déjà précaire depuis l'inondation et la coupure des routes en début de 2020. Si la saison n'est pas ouverte, ce sera une année blanche », a martelé Lucman Andriantomanga



Nous avons en effectué une évaluation et un état des lieux. Le manque à gagner depuis le début de la crise sanitaire est de deux milliards et dix millions ariary au total. Les 22.7% de l'effectif de la filière est en chômage technique, et 36.4% en chômage partiel, dont 10.6% de maintien de personnel, 1.5% des employés sont en travail de roulement et 25.6% en liquidation de congé, tandis que 3% d'entre eux travaillent à mi-temps », a explicité le président du CA de l'ORTB.

« Le secteur tourisme est le deuxième secteur employeur à Mahajanga après la pêche. Plusieurs secteurs, dont les marchés, les poissonneries, les coiffures, taxis, hôteliers, transports entre autres, subissent directement et indirectement les impacts de la faillite du secteur tourisme à Mahajanga. L'État a interdit le chômage technique et licenciement mais aucune mesure d'accompagnement n'a pas été proposée. Le risque d'explosion et de crise sociale est à craindre. Personne n'a réalisé aucune recette depuis ces cinq semaines, voire six », a mentionné Eric Razafimaitra.

« Nous anticipons déjà la situation et proposons que dès maintenant les stations balnéaires soient entretenues et améliorées. Les fêtes de la Pentecôte approchent et ce seront notre dernier recours. De même, la RN4 très délabrée nécessite une profonde réhabilitation, car c'est le moteur du développement et le transport est le poumon de l'économie dans la région Boeny. Il risque de démotiver les vacanciers qui pourraient venir à Mahajanga. La desserte aérienne doit être reconsidérée, notamment avec d'autre liaison avec la capitale », a-t-il exhorté.

SOUTIEN AUX MEMBRES

LA BAD CREE UN FOND DE 10 MILLIARDS USD POUR SOUTENIR LES PAYS MEMBRES A LUTTER CONTRE LE COVID-19

<https://www.newsmada.com/2020/04/30/soutien-aux-pays-membres-la-bad-cree-un-fonds-de-10-milliards-usd/>

La Banque Africaine de Développement (BAD) annonce la création d'un fonds doté de 10 milliards de dollars pour soutenir les pays membres à lutter contre la propagation du Covid-19 sur le continent africain. Ce fond est mis à disposition des gouvernements et du secteur privé en Afrique.

D'après le président de l'institution de financière, Akinwumi Adesina, « Cette enveloppe tient compte des difficultés budgétaires de nombreux pays du continent. »

Concrètement, 5,5 ,milliards de dollars seront destinés aux opérations souveraines dans les pays membres de la BAD? 3,1 milliards de dollars assurent les opérations souveraines et régionales via les pays Fonds africain de développement du guichet de prêt à taux concessionnels du groupe de la banque chargé de répondra aux besoins des pays fragiles. Et un montant supplémentaire de 1,35 milliard de dollars sera consacré aux opérations du secteur privé.



BFM : DE NOUVELLES DISPOSITIONS POUR SOUTENIR LES MPME

<http://www.midi-madagascar.mg/economie/2020/04/30/bfm-de-nouvelles-dispositions-pour-soutenir-les-mpme/>

Un instrument de refinancement exceptionnel est mis en place au profit des MPME face au Covid-19, tandis que les banques peuvent demander une déduction des crédits rééchelonnés sur leurs réserves obligatoires respectives.

Les micro-entreprises et les Petites et Moyennes Entreprises (MPME) sont parmi les principales victimes de la crise sanitaire qui prévaut dans le pays. En effet, ce sont leurs trésoreries qui sont affectées directement. Et elles n'auront même pas les moyens de reconstituer leurs fonds de roulement même si l'Etat vient d'appliquer une mesure de déconfinement progressif. Face à cette situation, la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) a apporté sa contribution pour faire face au Covid-19 en prenant de nouvelles dispositions permettant de soutenir les activités de ces MPME, ainsi que celles des banques. Ces informations émanent des publications récentes micro-entreprises et les Petites et Moyennes Entreprises de la Banque centrale de Madagascar sur son site web officiel.

Taux fixé à 5,4%

Ainsi, un instrument de refinancement exceptionnel est mis en place pour soutenir ces MPME. On entend par micro-entreprise, celle qui emploie moins de cinq personnes et/ou présente un bilan annuel de moins de 60 millions d'ariary. En revanche, les Petites et Moyennes Entreprises ont un effectif permanent de 5 à 100 salariés et/ou présentent un bilan annuel compris entre 60 millions Ar et 600 millions Ar. À cet effet, la Banky Foiben'i Madagasikara peut lancer des opérations d'injection de liquidité à taux fixe avec allocation totale ou partielle des soumissions dont la maturité peut aller jusqu'à trois ans.



L'adjudication des offres soumises par les banques reste à la discrétion de la BFM en fonction de l'évolution des agrégats monétaires et de la stabilité monétaire, a-t-on indiqué. Il est à noter que ces opérations sont lancées au plus une fois par mois, et le premier vendredi du mois. En outre, le taux de ces opérations exceptionnelles d'injection de liquidité est fixé à 5,4%. Et les banques primaires doivent indiquer dans leur soumission, le montant de leur offre par rapport à ce taux fixé par la BFM. Compte tenu de ces nouvelles dispositions prises par la Banque centrale, elles sont également tenues d'allouer de manière exclusive les fonds obtenus pour soutenir les micro-entreprises et les PME. Elles doivent ainsi déclarer toutes les informations se rattachant aux crédits accordés à ces MPME.

Système de réserves obligatoires

Par ailleurs, les banques ayant déjà bénéficié de liquidités via cet instrument de refinancement exceptionnel, ne peuvent soumettre à d'autres opérations qu'après épuisement des fonds obtenus précédemment, a-t-on appris. Il faut savoir également que l'Etat a édicté des mesures dans le cadre de la situation d'urgence sanitaire, qui visent à imposer les banques, à appliquer un rééchelonnement des crédits accordés à leur clientèle. En effet, celle-ci est devenue en souffrance suite à l'arrêt de toutes les activités économiques dû aux mesures de confinement dans le pays. A cet effet, la banque centrale a pris des dispositions particulières applicables aux banques primaires concernant le système de réserves obligatoires. C'est également inscrit sur son site web officiel. Plus concrètement, le montant total des crédits rééchelonnés à partir du mois de mars 2020, peut être déduit des réserves obligatoires à constituer par ces établissements de crédits auprès de la BFM. En revanche, les banques qui désirent bénéficier de cette mesure doivent adresser une demande au Gouverneur de la Banque centrale, a-t-on conclu.

DEPRECIATION DE L'ARIARY L'EURO AU DESSUS DE LA BARRE DES 4.100Ar, LE DOLLAR

<http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2020/05/04/depreciation-de-lariary-leuro-au-dessus-de-la-barre-des-4-100-ar-le-dollar-a-1-800-ar/>

L'Ariary poursuit sa dégringolade sur le marché monétaire. Bien que l'Euro et le Dollar souffrent beaucoup plus de la crise de la pandémie de Covid-19, la monnaie malgache est également défavorisée par la suspension des activités dans certains secteurs, à l'instar du tourisme, qui constituait en 2019, plus de 7% du PIB (Produit intérieur brut) de la Grande Ile. Les taux de référence de la Banque centrale (BFM) indiquent actuellement une valeur de 3.798,36 ariary pour 1 dollar US et de 4.118,53 ariary pour 1 euro. En glissement annuel, l'ariary affiche en fin avril et début mai, une dépréciation de -1,73% par rapport à l'euro et de -4,54% par rapport au dollar US.

Cette dépréciation pourrait s'intensifier dans les prochains mois, compte tenu de la demande croissante de produits importés à Madagascar et de la baisse brusque de la production mondiale, qui affectera certainement les prix sur le marché international, à la sortie incertaine de la crise de Covid-19. Cependant, si l'on se réfère aux années précédentes, il faut croire que l'apparition des barrières aux frontières a freiné la dépréciation permanente de la monnaie nationale. Entre fin avril 2018 et fin avril 2019, l'ariary s'est déprécié de -3,35% par rapport à l'euro et de -10,98% par rapport au dollar US.



Incertitudes

Quant au premier trimestre de 2020, la dépréciation de l'ariary par rapport à l'euro, en glissement annuel, était de -2,07% en janvier, de -1,53% en février et de -1,69% en mars. Par rapport au dollar, la variation du taux de change en glissement annuel était de -4,28% en janvier, -4,41% en février et de -3,74% en mars. Certes, les mesures de confinement ont des impacts sur cette évolution du marché des changes. A noter que la consommation à Madagascar dépend beaucoup des importations, surtout en ce qui concerne les biens « autres que les produits alimentaires ».

Selon les commerçants, les mesures de confinement ont considérablement réduit la consommation de ces biens d'importation. Ce qui paraît une évidence, si l'on ne considère que le secteur de l'habillement ou celui des produits pétroliers en aval. D'après les prévisions, cette consommation freinée pourrait faire un boom, dès la fin du confinement partiel pour un retour à la normale. Bref, les impacts de cette explosion de la consommation sur la monnaie nationale seraient inévitables.

IMPOT : REPORT DES ECHEANCES DES OBLIGATIONS FISCALES

<https://lexpress.mg/06/05/2020/impot-report-des-echeances-des-obligations-fiscales/>

Prolongation. A cause de la situation d'urgence sanitaire, la direction générale des impôts a pris l'initiative de reporter les échéances des obligations fiscales pour l'ensemble des contribuables. Ces derniers ont des difficultés à honorer ces obligations avec les contraintes imposées par la situation de pandémie. « Le dernier délai de déclaration et de paiement de l'impôt synthétique est reporté au 15 Juin, l'impôt sur les revenus est payable en deux fois au 15 mai et au 15 juin, le dépôt des états financiers est reporté au 30 juin tandis que le droit de communication des marchandises vendues et ou achetées et les sommes versées à des tiers peuvent être déclarés jusqu'au 30 juin », détaille Germain, le directeur général des impôts dans une note en date d'hier. Par la même occasion, la DGI incite les contribuables à utiliser les modes de déclaration et de paiement à distance déjà opérationnels à l'instar du E-Hetrapayement , E-Hetraphone ou encore HetraOnline. Le secteur privé figure parmi les plus meurtris par le blocage né des mesures de confinement pour cause de coronavirus. Des mesures sont également prévues pour soulager la trésorerie des entreprises. Entre autres les contrôles fiscaux qui seront levés pour les entreprises qui font des efforts pour continuer leurs activités malgré les difficultés actuelles. Des réductions d'impôt et des exonérations pourraient même être appliquées pour les dépenses sociales complémentaires engagées dans la lutte contre le coronavirus.



MARIE-CHANTAL UWANYILIGIRA, Représentante de la Banque Mondiale « LE COVID-19 A RELEVÉ CERTAINES LACUNES

Les partenaires techniques et financiers sont en première ligne aux côtés du gouvernement dans la réponse au Covid-19. La Banque mondiale va utiliser les acquis de cette crise pour réajuster son programme afin de renforcer la résilience du pays face au choc.

Au total, combien la Banque mondiale a-t-elle alloué à Madagascar pour lutter contre la pandémie ?

Jusqu'à présent, la réponse au Covid-19 de la part du Groupe de la Banque mondiale à Madagascar se chiffre à un montant de 271 millions de dollars, dont 236 millions de dollars pour la Banque mondiale et 35 millions de dollars pour l'IFC (Société financière internationale). La Banque mondiale intervient sur quatre fronts dans cette crise sans précédent : préserver les vies humaines, préserver les moyens de subsistance, préserver les emplois, et préserver l'économie. De multiples programmes existants de la Banque mondiale ont été ainsi mobilisés ou sont en cours de restructuration afin de soutenir les populations et le gouvernement de Madagascar sur ces axes.

Qu'en est-il du maintien des emplois et du soutien au secteur privé rudement touché par la crise ?

Avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale, le ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat est en train de préparer un plan de relance pour le secteur privé (ndlr, plan de mitigation) avec le concours du patronat et des autres partenaires techniques et financiers. Ce plan vise notamment à répondre aux inquiétudes des employés par une approche de sauvegarde de l'emploi et des revenus du secteur formel et informel. En attendant la finalisation et le chiffrage du plan de relance, l'IFC est en train d'étudier la mise en place des lignes de financement de l'ordre de 35 millions de dollars en appui au secteur financier et au secteur réel. Ces lignes de financement auront pour bénéficiaires ultimes les petites et moyennes entreprises ainsi que les paysans.



La Banque mondiale a-t-elle prévu un soutien particulier pour le tourisme ?

Dans le secteur du tourisme, la Banque est en discussion avec le gouvernement pour l'allocation de 5 millions de dollars pour venir en aide aux entreprises et opérateurs touristiques afin de financer partiellement les salaires sur une durée limitée dans le but d'éviter le chômage technique et la cessation des activités. Le financement couvrira également une assistance technique pour la réouverture de la desserte aérienne et la communication de crise. Mille entreprises touristiques établies dans les zones du projet Pôles intégrés de Croissance (PIC) bénéficieront de cet appui. L'appui pourra par la suite être élargi à Antananarivo et d'autres régions suivant une restructuration des fonds du projet.

La question de l'endettement est souvent soulevée par l'opinion. Peut-on savoir quelle est la part de prêt et de don dans le cadre du soutien de la Banque mondiale dans la réponse au Covid-19 ?

La répartition actuelle de l'allocation générale pour Madagascar est de 50% don et 50% crédit à des taux concessionnels. Tous les nouveaux fonds respecteront cette clé de répartition et tous les autres fonds réalloués dans les projets déjà existants maintiendront leur terme financier suivant les accords de financement déjà signés. Les taux d'intérêt des prêts de la Banque mondiale sont quasiment nuls. Le pays ne paie que les frais de service de l'ordre de 0,75% (en DTS). Madagascar bénéficie d'une période de grâce de 6 ans avant le premier remboursement du prêt principal de l'ordre de 3,125% par an jusqu'à 38 ans de maturité.

Le fait que l'OMS ait appelé les pays africains à « se préparer au pire » en mars à cause de la faiblesse des systèmes de santé n'est-il pas selon vous un aveu d'échec pour toutes les aides qui ont été dirigées vers le continent pour renforcer justement ces systèmes de santé ?

Une chose que nous avons apprise du Covid-19 est que tous les pays, développés ou en voie de développement ont beaucoup à améliorer pour répondre efficacement à des pandémies de l'envergure de Covid-19. Le moins qu'on puisse dire est que le Covid-19 interpelle les gouvernements, les institutions de développement comme la nôtre sur la capacité des systèmes de santé à répondre efficacement et rapidement aux crises d'une telle envergure. Au niveau de la Banque mondiale, même si nous avons depuis longtemps mis le capital humain – dont la santé – au cœur de nos interventions, nous reconnaissons qu'il y a des lacunes, que le Covid-19 a mises en lumière. La mission du Groupe de la Banque mondiale est centrée sur deux objectifs : la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la prospérité et pour ce faire, nous nous assurons que les financements du Groupe de la Banque mondiale sont utilisés pour les objectifs pour lesquels ils ont été approuvés et qu'ils sont mis au bénéfice des populations malgaches, notamment les plus vulnérables.

Avez-vous une estimation des aides que Madagascar a reçues jusqu'ici sur ce front de la part de la Banque mondiale (Depuis le début de la relation entre Madagascar et la Banque) ?

Les aides et interventions de la Banque mondiale dans le secteur de la santé à Madagascar sont évaluées à 415 millions de dollars ces 15 dernières années.

Une partie de l'opinion a demandé plus de transparence dans la gestion des aides. Avez-vous des exigences particulières sur cette question de la transparence en ces temps d'urgence ?

La transparence est très importante notamment dans les situations de crise telles que le monde vit aujourd'hui. Pour la Banque mondiale, tous ses appuis financiers sont mis en œuvre selon les règles de gouvernance et de transparence précisés dans des documents légaux et leur mise en œuvre suivra les procédures opérationnelles de la Banque mondiale, notamment en ce qui concerne la passation des marchés, la gestion financière et les procédures de sauvegardes environnementales et sociales. Les aides budgétaires sont également conditionnées à des actions préalables, notamment dans le domaine de la transparence budgétaire. Cette crise nous montre qu'il faut investir davantage dans ce que les pays ont de plus important : le capital humain. Pour le cas de Madagascar, bien avant le coronavirus, en 2017, le pays a fait une évaluation du système de réponse aux pandémies dans le cadre de l'évaluation externe conjointe des capacités dans le cadre du Règlement Sanitaire International (RSI, 2017). Tout en répondant à cette crise, nous sommes également en train de discuter avec le gouvernement dans quelle mesure nous pouvons appuyer pour renforcer davantage le système de santé à Madagascar qui puisse répondre rapidement et de façon efficace aux épidémies. Nous allons sûrement réajuster notre programme en fonction des besoins que cette crise du Covid-19 a mis en lumière.

Est-ce que la pandémie du Covid-19 pourrait changer l'approche de la Banque mondiale dans les aides accordées aux pays africains dans le domaine de la santé ?

L'approche de la Banque mondiale dans les aides accordées aux pays africains va changer et change déjà et pas seulement dans le domaine de la santé. La Banque mondiale est consciente que dans cette crise à laquelle nous faisons face, nous combattons un ennemi dont on ne connaît pas encore le profil. D'ores et déjà, nous avons ajusté notre temps de réponse. « No business as usual » est le motto de nos interventions durant cette période de Covid-19. Depuis l'annonce du Groupe de la Banque mondiale de sa réponse au Covid-19, la Banque a approuvé des programmes pour plus de 80 pays pour un montant total de 11 milliards de dollars en moins d'un mois. Si auparavant, la préparation de nouveaux financements demandait des mois, avec cette crise, nous le faisons en moyenne entre deux à quatre semaines au maximum ici à Madagascar. La mise en place de la réponse au plan de contingence sanitaire de même que celle au plan de protection sociale a pris 10 jours. C'est aussi le cas par exemple pour la préparation actuelle du financement additionnel de 50 millions de dollars dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe (CatDDO). Nul doute que les leçons que nous apprendrons de cette crise vont forger les prochains programmes que nous allons réaliser avec les pays notamment dans le renforcement des systèmes de riposte aux pandémies.

Je suis sûre que cela ira au-delà des systèmes de santé mais aussi dans d'autres secteurs pour renforcer la résilience des pays aux chocs. L'adage dit qu'il ne faut jamais laisser une crise passer sans utiliser une telle opportunité pour accélérer les réformes nécessaires pour éviter la prochaine crise. Ceci est vrai pour les pays mais aussi pour la Banque mondiale.

Le ministère de l'économie a revu à la baisse le taux de croissance à 1.5%. Cette projection est-elle quelque peu optimiste par rapport à celle du rapport Africa's Pulse qui évoque une récession entre 2.1% et 5.1% pour la région. Quelle est votre estimation pour Madagascar pour 2020 ? Quels sont les secteurs qui pourront encore porter l'économie malgache cette année ?

La pandémie mondiale de Covid-19 devrait sérieusement affecter l'économie malgache cette année, notamment à travers l'effondrement du commerce international et de l'activité touristique. Les mesures de confinement devraient également contribuer à ce ralentissement, affectant plus particulièrement les populations vulnérables des zones urbaines. Lors de la finalisation du rapport de l'Africa's Pulse début avril, nous estimions la croissance à Madagascar à 1,2% cette année, mais la situation internationale a continué de se dégrader et ces prévisions paraissent à leur tour optimistes. Une récession est maintenant envisageable en 2020, mais la situation est extrêmement fluide et les prévisions particulièrement incertaines. En termes de secteurs résilients, la production agricole devrait être moins impactée que les secteurs manufacturiers et les services, même si certaines chaînes de valeur ont été perturbées par les mesures de confinement.

MEDIAS INTERNATIONAUX

Actualités sur
Madagascar



LE BRAS DE FER D'ANDRY RAJOELINA AVEC LES BUSINESSMEN MALGACHES SUR L'APRÈS-COVID-19

Craignant une crise sociale, le président Andry Rajoelina veut redémarrer l'économie du pays à la hussarde mais il peine à convaincre les patrons de son plan d'attaque.

Le gouvernement malgache doit dévoiler le 30 avril les mesures budgétaires qu'il prévoit pour faire face au marasme économique provoqué par la crise sanitaire du Covid-19. Peu avant l'annonce, le 19 avril, du déconfinement progressif du pays par le président Andry Rajoelina, le ministre des finances Richard Randriamandrato et son homologue de l'industrie Lantosoa Rakotomalala ont tenté, les 7 et 17 avril, de négocier un plan de relance aminima avec les entrepreneurs malgaches.

Des consultations Potemkine

Les réunions, qui ont débuté par l'annonce par Marcelle Ayo – la Country Manager de la Société financière internationale - de la chute des investissements étrangers, n'ont pas apaisé les représentants des différents secteurs de l'économie du pays. La rapidité des consultations - les présidents des associations de secteur n'ont eu que quelques minutes chacun pour s'exprimer - les a plus souvent inquiétés que rassurés. Certains cadres du syndicat patronal Fivmpama se désespèrent d'un processus flou pour la conception de ce plan de relance, mais surtout de la faiblesse des discussions et d'un manque de rigueur de la part du gouvernement. Les représentants de la majorité des secteurs d'activité sont restés prudents quant aux projets de relance du gouvernement, qui s'engage peu : Richard Randriamandrato a centré ses propositions sur une solidarité sectorielle et un système de garantie des prêts des entreprises. Hary Andriantefihassina, à la tête du Syndicat des entrepreneurs du BTP, a directement confronté les équipes des deux ministres présents, dénonçant les retards de paiement sur les marchés publics. Plus diplomate, le président du Groupement pétrolier de Madagascar et directeur de Galana, Philippe Nicolet, s'inquiète lui de la chute du prix du baril qui s'ajoute à la pandémie, tandis que le patron du Syndicat des industries de Madagascar, Amiraly Hassim, craint la baisse de 50 % des activités de son secteur. Le gouvernement prévoyait des consultations plus approfondies avec les différents domaines économiques afin de résoudre ces différends, mais sans grand succès.



Vers une relance par le tourisme

Le président de la Confédération du tourisme de Madagascar (CTM), Patrice Raoull, est l'un des seuls à avoir activement collaboré avec les ministres à la conception de ce plan de relance, et il espère une action forte du gouvernement. Il estime les pertes dues à la crise à 4,6 milliards d'euros, et mise sur la création d'un fonds de relance - financé par le gouvernement - permettant au tourisme de repartir dès l'ouverture des frontières malgaches.

Alors que les frontières, partout dans le monde, restent fermées, c'est inexplicablement sur l'industrie du tourisme que tablent les autorités pour relancer l'activité nationale. L'un des piliers du pouvoir en place, l'homme d'affaires et maire d'Antananarivo Naina Andriantsitohaina, affirmait le 21 avril que l'attractivité de Madagascar, en tant que zone pour l'instant peu touchée par la pandémie de Covid-19, serait le principal moteur de son économie.

Un budget conséquent mais à crédit

Pour relancer le tourisme et le reste de l'activité de la Grande Ile, Richard Randriamandrato s'est targué le 15 avril d'avoir pu rassembler 444 millions de dollars en aides internationales. Il s'agit, en majeure partie, d'un crédit du Fonds monétaire international (FMI) de 165,99 millions \$ et d'un effacement de 114 millions \$ de sa dette par la même institution. La Banque mondiale a, elle, octroyé un prêt de 100 millions \$ au gouvernement le 26 mars. Destinée à la santé et à l'éducation, cette aide a été intégrée au budget malgache, laissant les mains libres aux autorités pour l'utiliser comme elles le souhaitent et suscitant l'inquiétude d'associations de la société civile, à l'image de Transparency International.

CORONAVIRUS : A MADAGASCAR, UN PLAN DE RELANCE DÉSESPÉRÉMENT ATTENDU PAR LE SECTEUR PRIVÉ

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/05/coronavirus-a-madagascar-un-plan-de-relance-desesperement-attendu-par-le-secteur-privé_6038749_3212.html

C'est un plan de soutien attendu depuis deux mois par le secteur privé de Madagascar. Dans un document que Le Monde Afrique s'est procuré, le gouvernement détaille les aides qui seront allouées aux entreprises subissant la crise économique déclenchée par la pandémie de Covid-19. Contrats stoppés, livraisons non payées, difficultés d'approvisionnement, stocks non écoulés...

Le contexte insulaire intensifie les répercussions économiques des mesures de confinement. Les projections de croissance pour la Grande Île ont été drastiquement revues à la baisse. Alors que le produit intérieur brut (PIB) avait progressé de 4,8 % en 2019, le Fonds monétaire international (FMI) table sur une quasi-stagnation (+0,4 %) pour 2020 – au lieu des 5,2 % initialement prévus – puis un rebond en 2021. « Ce scénario pourrait toutefois se révéler optimiste en fonction de l'évolution de la conjoncture internationale », précise Marc Gérard, le représentant du FMI à Madagascar.

La crise sanitaire a fait peu de ravages jusqu'ici, avec seulement 149 cas officiellement recensés et aucun décès. Pourtant, absorber le choc économique ne sera pas chose facile, alors que l'économie malgache n'était déjà pas florissante avant le nouveau coronavirus. Malgré quelques voyants au vert – dont un endettement faible –, le pays accuse en effet l'un des taux de pauvreté les plus élevés du monde : 75 % de la population vit avec moins de 2 euros par jour, selon la Banque mondiale.

Banque mondiale, AFD, UE et Etat

Un plan de 347,5 millions de dollars (soit 2,5 % du PIB) a donc été élaboré pour soutenir l'économie. Celui-ci associe des bailleurs tels que la Banque mondiale, l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne (UE), mais aussi l'Etat malgache. L'appui aux entreprises représente la plus grosse part du projet, à hauteur de 295 millions de dollars (quelque 272 millions d'euros), et prévoit dans certains cas une prise en charge partielle des salaires. Le plan s'intéresse aussi au tourisme, un secteur porteur pour Madagascar. Cette industrie en plein essor repose sur des bases fragiles compte tenu de la pauvreté chronique de l'île qui empêche le développement des infrastructures.



Un fonds de soutien à la consommation de prestations touristiques est désormais prévu, grâce à un crédit à la consommation de 10 millions de dollars, apporté par l'AFD et la Banque mondiale. Enfin, à travers des projets financés par les bailleurs, les PME en difficulté devraient bénéficier d'une enveloppe de 5 millions de dollars, financée par la Banque mondiale. Ce plan sera-t-il suffisant pour endiguer les répercussions de la crise sanitaire ? S'il est encore difficile d'évaluer précisément les pertes, les conséquences se font déjà sentir. « Dès le mois de février, nous avons eu des problèmes d'approvisionnement », déplore Herilanto Rakotoarisoa, le président du Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) de Madagascar. *L'exportation des entreprises franches représente près de 30 % du PIB malgache. La plupart de nos entreprises textiles exportent vers l'étranger. Les commandes livrées ne sont pour l'instant pas payées, ce qui nous pose de gros problèmes de trésorerie. Plusieurs entreprises indiquent avoir eu leurs contrats stoppés.* »

L'ébauche d'une sortie de crise

L'aide de l'Etat s'est faite attendre. « On se sent un peu abandonné », confie un opérateur qui souhaite rester anonyme. *Il n'y a rien de concret ni de sérieux pour le moment. Certes, le gouvernement a reporté les échéances de certaines taxes, mais la dette existe toujours. Il faut des mesures plus incitatives. On est dans un pays qui dépend à 80 % des importations. Tous les pays commencent se replier, les coûts vont peut-être augmenter et la consommation ne va pas être relancée tout de suite.* » Dans le secteur de la vanille – Madagascar assure 80 % de la production mondiale –, un opérateur indique qu'un décret a été pris leur permettant d'écouler leurs stocks jusqu'au 31 mai. « Passé cette date, c'est le flou total. On ne sait pas ce qui va advenir l'année prochaine », s'inquiète-t-il.

Infrastructures défaillantes

« En matière budgétaire, ce sont de bonnes mesures pour amortir le choc, estime en revanche Rado Ratobisaona, le président du Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (CREM). *Mais ce sont pour moi des "pansements" qui ne règlent pas les problèmes de fond qui existaient avant la pandémie. L'économie malgache est une économie désarticulée ; il suffit qu'un secteur s'effondre pour que les autres suivent.* » Le cœur du problème, estime l'universitaire, tient aux infrastructures défaillantes en matière d'eau, d'électricité, de transport. « Or il n'en est pas fait mention. Il faudrait que la pandémie soit une opportunité pour que Madagascar prenne vraiment un nouveau départ », conclut-il.



MADAGASCAR
07 mai 2020

CORONAVIRUS : A MADAGASCAR, LE SECTEUR TOURISTIQUE APPELLE L'ETAT A LA RESCOUSSE

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200507-coronavirus-madagascar-problemes-secteur-touristique-aide?ref=wa>

Depuis plus d'un mois, les représentants du secteur privé et les ministères du tourisme et de l'industrie tentent de s'accorder pour établir un plan de relance. Le but : soutenir l'économie du pays et venir en aide dès que possible aux entreprises les plus affectées par les mesures de restrictions imposées par les autorités depuis le début de la crise sanitaire. Le secteur touristique est particulièrement affecté.

Près de 400 000 employés du secteur privé pourraient être privés de salaire les mois prochains. Le document, quasiment achevé, liste toute une série d'aides qui pourraient être octroyées, de l'annulation de dettes à la prise en charge partielle des salaires. Subventions, dons, prêts... L'Etat et les bailleurs doivent encore s'entendre sur le financement de ce plan.

Pour l'heure, le plan de relance économique (appelé Plan de Mitigation) du pays s'élèverait à plus de 320 millions d'euros. Celui-ci devra d'abord être validé en conseil de gouvernement pour pouvoir ensuite recevoir l'appui des bailleurs. Mais ni le montant ni la nature des aides n'ont encore été actés. Les groupements du secteur privé pressent l'Etat d'agir au plus vite.

Pour Rivo Rakotondrasanjy, à la tête du groupement du patronat malgache (Fivmpama), ce document est essentiel pour le futur de l'économie du pays. « *Le principal objectif, c'est d'abord stopper l'hémorragie de la dégradation du tissu économique. Ensuite, préserver l'emploi et les entreprises pour qu'on puisse avoir une base sur laquelle on peut s'appuyer au moment de la relance économique.* »

Trésoreries à sec

Avec son million et demi de personnes impactées, le secteur touristique est le plus sinistré de tous. Premier à avoir été touché par le coronavirus, lors de la fermeture des frontières en mars dernier, il risque aussi, de l'avis des opérateurs du secteur, à être le dernier à se relever, une fois la crise sanitaire passée. Tous aujourd'hui affirment avoir perdu 100% de leurs revenus. Après avoir payé leurs employés durant deux mois sans aucune rentrée d'argent, les entrepreneurs du secteur affirment ne plus être en capacité d'assumer cette charge : les trésoreries sont à sec.



Pour Johann Pless, administrateur de la Confédération du tourisme de Madagascar, qui participe à l'élaboration du plan, l'Etat doit donc aider urgemment. « *Nous demandons que toute suspension ou report de charges sociales, patronales ou d'impôts soient prorogés mais nous allons aussi demander éventuellement d'effacer certaines dettes parce qu'au moment de la reprise, et ce ne sera pas avant 2021 d'après nous, nous allons devoir supporter un certain nombre de dépenses que nous devons à l'Etat et à d'autres prestataires, et cette situation va être totalement intenable. Aujourd'hui, nous avons besoin de recevoir des subventions pour conserver l'employabilité de nos collaborateurs.* »

Les acteurs du secteur touristique insistent particulièrement pour que la Caisse nationale d'assurance et de prévoyance santé, l'organe indépendant qui collecte les charges patronales et salariales, débloque en urgence les fonds pour payer 50% du montant des salaires des sociétés les plus en difficulté.

A. RAJOELINA : « LE PROBLEME DU COVID-ORGANIC, C'EST QU'IL VIENT D'AFRIQUE »

<https://www.france24.com/fr/afrique/20200511-a-rajoelina-sur-france-24-le-probl%C3%A8me-du-rem%C3%A8de-covid-organic-c-est-qu-il-vient-d-afrique>

Dans un entretien exclusif accordé à France 24 et RFI, le président malgache Andry Rajoelina revient sur le controversé Covid-Organic, un remède issu de la pharmacopée traditionnelle de Madagascar, présenté comme efficace contre le coronavirus. Bien que n'ayant pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché et malgré les mises en garde de l'OMS, le traitement est distribué dans plusieurs pays d'Afrique. Selon le chef d'État, le traitement a fait ses preuves à Madagascar, et si un pays européen l'avait découvert, il n'y aurait pas "autant de doutes".

Pour le président malgache, Andry Rajoelina, le Covid-Organic est efficace non seulement pour prévenir le coronavirus, mais également pour guérir de la maladie. "Le Covid-Organic est un remède préventif et curatif contre le [Covid-19](#), qui fonctionne très bien", déclare-t-il dans un entretien exclusif accordé à France 24 et RFI, depuis Antananarivo, la capitale de l'île. "À [Madagascar](#), nous avons eu 171 cas, dont 105 guéris" majoritairement par ce remède.

"Une nette amélioration de l'état de santé des patients ayant reçu ce remède a été observée en 24 heures seulement après la première prise. La guérison a été constatée après sept jours, voire dix jours. Ce remède est naturel, non toxique et non invasif", assure-t-il.

Les éventuels effets du Covid-Organic, breuvage [à base d'artémisia](#), une plante à l'effet thérapeutique reconnu contre le paludisme, n'ont pourtant été validés par aucune étude scientifique et [l'Organisation mondiale de la santé \(OMS\)](#), qui recommande des essais cliniques rigoureux, a mis en garde jeudi 7 mai 2020 contre "l'adoption d'un produit qui n'a pas été soumis à des tests pour en vérifier l'efficacité".



Médecine traditionnelle

Le président Andry Rajoelina balaie les doutes sur l'efficacité de ce remède, laissant entendre que ces positions sont dictées par une vision archaïque de l'Afrique. "Si c'était un pays européen qui avait découvert ce remède, est-ce qu'il y aurait autant de doutes ? Je ne pense pas [...] Le problème c'est que cela vient d'Afrique. Et on ne peut pas accepter qu'un pays comme Madagascar, qui est le 163e pays le plus pauvre du monde, ait mis en place cette formule pour sauver le monde".

Il rappelle que Madagascar a une longue tradition de médecine traditionnelle et note, par ailleurs, que de nombreux médicaments autorisés en Occident, se sont révélés nocifs, voire meurtriers, comme le Médiator en France.

Enfin, interrogé sur le litige avec la France à propos des îles éparses, ces quatre îles au large des côtes malgaches, Andry Rajoelina explique que l'objectif annoncé avec le président français de trouver une solution d'ici au 26 juin 2020, date du soixantième anniversaire de l'indépendance de Madagascar, ne pourra être tenu en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

Il rappelle que son pays réclame "la restitution" par la France de ces îles et rejette toute idée d'une cogestion.

MEDIAS INTERNATIONAUX

Actualités régionales



SEYCHELLES : REOUVERTURE DE L'AEROPORT « L'annonce ne changera rien » selon l'Association du tourisme

<https://www.linfo.re/ocean-indien/seychelles/reouverture-de-l-aeroport-des-seychelles-l-annonce-ne-changera-rien-selon-l-association-du-tourisme>

En raison de la pandémie de coronavirus, les principaux marchés des Seychelles sont interdits de voyage. L'association SHTA estime donc que l'annonce de la réouverture de l'aéroport international ne fera aucune différence immédiate dans le secteur du tourisme.

Réouverture de l'aéroport international des Seychelles prévue début juin

Le Président des [Seychelles](#), Danny Faure, a déclaré, lundi 27 avril, que l'aéroport international de la nation insulaire rouvrira le 1er juin prochain, conformément aux directives du ministère de la Santé. Les restrictions sur les voyages à destination et en provenance du pays seraient levées à partir de cette date.

"Pour notre entreprise, l'annonce ne changera rien "

La présidente de Seychelles Hospitality and Tourism Association, Sybille Cardon, ne s'attend cependant pas à ce que l'industrie du tourisme reprenne de sitôt. "Pour notre entreprise, l'annonce ne changera rien, parce qu'en Europe, par exemple, les gens ne peuvent pas voyager", a-t-elle expliqué à nos confrères du *Seychelles News Agency*.

En 2019, le Royaume-Uni, l'Italie, la France, l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche étaient les principaux marchés des **Seychelles**. Or, ces pays font partie des plus affectés par la [pandémie de coronavirus](#). Sybille Cardon espère toutefois que "les choses bougeront l'année prochaine".



"Il sera prématuré de prévoir de nouvelles tendances en matière de voyages"

Comme le monde a été touché de manière du jamais vue par cette crise sanitaire, beaucoup de pays restent bloqués. Partout, les gens ont peur de se déplacer. "En ce moment, il sera prématuré de prévoir de nouvelles tendances en matière de voyages", estime donc Sherin Francis, la directrice générale du Seychelles Tourism Board (STB).

Madame Francis pense néanmoins que "l'ouverture de l'aéroport est une première étape nécessaire". "Il faudra beaucoup d'autres conditions en place avant que les voyages de loisir ne reviennent à un niveau normal", selon ses dires.

MAURICE : LES NOUVELLES RÈGLES DUES AU PLAN COVID-19 FRAGILISENT LES EMPLOYÉS

<https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/maurice-les-nouvelles-regles-fragilisent-les-employes-831314.html>

La législation, en général, va être modifiée à l'île Maurice suite à la crise du Covid-19. 58 propositions sont étudiées. Des textes assouplissent la loi (délais étendus pour les loyers), d'autre la durcisse (cracher sera sévèrement punis), enfin les travailleurs voient leurs droits réduits.

Les travailleurs mauriciens risquent de voir leurs congés payés amputés de manière importante lors de la levée du couvre-feu. Qu'ils aient travaillé ou pas ! S'ils ont travaillé, le projet de loi permet à l'employeur de diviser par deux les 22 jours annuels. Si l'employé était confiné, alors ses congés seraient amputés de 15 jours. Il ne disposerait plus que d'une semaine. Dans le même ordre d'idée, l'île Maurice autorise l'employeur à mettre son employé en télétravail (work from home). Le travailleur dispose d'un délai de 48 heures pour s'organiser. La suppression de poste sera également simplifiée en cas d'accord entre la direction de l'entreprise et le "Redundancy Board" précise [L'Express de Maurice](#). Sans oublier la possibilité, désormais, de signer un accord entre l'employé et l'employeur, d'un congé sans solde.

La législation se durcit

Les règles sanitaires se durcissent. À l'île Maurice, comme dans de nombreux pays, cette pandémie a permis aux dirigeants de remonter le curseur répressif. Ainsi, cracher dans la rue devrait être sévèrement puni, voire passible d'une peine de prison en cas de récidive. Cette mesure est à mettre en concordance avec le projet de loi concernant la violation des règles sanitaires. Elles seront toutes passibles d'une amende 50 000 roupies mauriciennes (1 149,09 €) et de deux ans de prison, maximum. Ces modifications passeraient avec : "le système de "Fixed Penalty", annulant ainsi le recours à la cours de justice.



Une souplesse accordée pour les retards de loyers

Au chapitre des propositions moins inquiétantes, et même socialement intéressantes, notons que les loyers impayés entre mars et août 2020 ne peuvent pas faire l'objet de litiges. Charge aux locataires de régulariser la situation en plusieurs tranches d'ici décembre 2021. Enfin, le gouvernement devrait pouvoir s'appuyer sur les banques mauriciennes pour supporter les secteurs de l'économie en difficulté. Une carte blanche pour le gouvernement sera soumise, sur ce sujet, au vote des députés.

Les Mauriciens rapatriés d'Inde, d'Afrique du Sud et de Paris

L'île Maurice reste confinée, malgré son quatorzième jour sans avoir détecté le moindre cas souligne [Ion News](#). Comme prévu, des avions ont rapatrié 249 passagers d'Afrique du Sud, d'Inde et de Paris. Tous sont en observation pour quatorze jours comme les 77 membres des équipages. Dimanche soir, le Dr Zouberr Joomaye, chargé de la communication gouvernementale concernant la lutte contre le Covid-19 à l'île Maurice, a annoncé que tous les fonctionnaires, sans exception, seront testés. Enfin, les facteurs vont distribuer les allocations sociales et les pensions de vieillesse pour éviter le déplacement des allocataires.